

00016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Convention relative au financement du projet de boxe adaptée de l'EHPAD Cousin de Méricourt par la Fondation des Hôpitaux de Paris

Le Conseil,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles R123-39 et suivants ;

Vu les articles L 2131-1 et L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention relative au financement, par la Fondation des Hôpitaux de Paris, du projet de boxe adaptée de l'EHPAD « Cousin de Méricourt » ;

Vu le mémoire relatif à la convention relative au financement du projet de boxe adaptée de l'EHPAD « Cousin de Méricourt » par la Fondation des Hôpitaux de Paris ;

Vu l'appel à projet pour améliorer le quotidien des personnes âgées en établissement sanitaires et médicaux-sociaux PA20240035

Délibère

Article 1 :

Le Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris accepte la subvention accordée par la Fondation des Hôpitaux au titre du projet de boxe adaptée de l'EHPAD « Cousin de Méricourt » d'un montant de 2 600 €.

Article 2 :

La Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris est autorisée à signer la convention relative au financement, par la Fondation des Hôpitaux de Paris du projet de boxe adaptée de l'EHPAD « Cousin de Méricourt ».

Article 2 :

Les subventions correspondantes seront imputées au compte 611282 du budget annexe de l'EHPAD Cousin de Méricourt

La Directrice Générale
Secrétaire du Conseil d'Administration



Jeanne SEBAN

P/la Présidente
du Conseil d'Administration



Léa FILOCHE